



Parce que la fracture numérique est aussi un obstacle à la réinsertion

DOSSIER DE PRESSE





NOTRE MISSION

Parce que la fracture numérique est aussi un obstacle à la réinsertion des personnes placées sous main de justice, le Club Informatique Pénitentiaire (CLIP) organise depuis plus de 35 ans des ateliers informatiques à l'intérieur des prisons françaises. Les personnes détenues peuvent ainsi acquérir ou entretenir des compétences et des savoirs qui leur seront nécessaires dans leur parcours de réinsertion, sociale, professionnelle et familiale.

L'action citoyenne du CLIP se poursuit en milieu ouvert en proposant, dans le cadre des travaux d'intérêt général, une formation à l'usage responsable de l'internet.



NOS ACTIONS

Dans les établissements pénitentiaires, les ateliers s'inscrivent dans les activités culturelles. Les personnes détenues qui y participent sont toutes volontaires. Ces ateliers sont, pour elles, des espaces et des moments privilégiés qui leur permettent d'oublier, le temps de la séance, les contraintes liées à l'incarcération. Cela est particulièrement vrai là où la surpopulation conduit à des cohabitations quelquefois difficiles.

Pendant les ateliers, hors de leur cellule, les personnes détenues deviennent des apprenants. Ils sont accueillis par les formateurs bénévoles de l'association qui s'attachent à écouter et comprendre leurs attentes et s'efforcent d'y répondre.

Les activités proposées dépendent du profil et de la demande des participants, des compétences des formateurs, des matériels et logiciels installés, etc. Les premiers sujets abordés sont la familiarisation avec les logiciels de traitement de texte, tableurs, dessin et autres outils les plus utilisés et les plus demandés sur le marché du travail. L'accès à Internet n'est pas possible en détention mais l'usage des logiciels et des techniques d'accès à l'information est abordé grâce à des simulateurs développés par le CLIP.

L'évolution du monde numérique a conduit à diversifier les sujets proposés. C'est ainsi qu'aux classiques logiciels bureautiques se rajoutent dans certains établissements des formations à la programmation, au dessin 3D, à la robotique, à la conception de site web...



LES ACTEURS

Une particularité de nos activités en détention est qu'elles se déroulent en journée et le plus souvent en semaine. Cela conduit à une forte prédominance parmi les bénévoles du CLIP de personnes retraitées. Nous accueillons également de nombreux étudiants qui veulent apporter leur soutien à nos actions pendant une plus courte période. Ce sont souvent eux qui assurent les ateliers pendant l'été dans le cadre de leurs stages d'études.



LE RECRUTEMENT

L'effectif des bénévoles étant renouvelé en permanence, le recrutement est un objectif essentiel pour les coordonnateurs et les délégués régionaux. Les compétences recherchées sont autant du domaine de l'accompagnement que de celui de la connaissance des logiciels de traitement de texte et de calcul.



LES BÉNÉFICIAIRES

Participer aux ateliers en détention permet aux personnes détenues de mettre à profit leur temps d'incarcération pour se préparer à leur sortie en maîtrisant au mieux les outils numériques indispensables à l'intégration dans la société d'aujourd'hui. L'insertion sociale et professionnelle est facilitée lorsque la connaissance des logiciels bureautiques est validée par des certifications délivrées par l'AFPA. Pour tous les participants à nos ateliers, la démarche d'apprentissage participe à l'amélioration de l'estime de soi souvent altérée par leur histoire personnelle.



EN CHIFFRES 2023

- >57 établissements pénitentiaires
- >342 intervenants bénévoles
 - 40% de femmes et 60 % d'hommes
- >2 500 bénéficiaires chaque année
- >43 000 heures de formation suivie
- >279 attestations AFPA délivrées





L'HISTOIRE DU CLIP

Quelques dates clés :

Création le 10 septembre 1985

1985 : Démarrage des formations à Bois-d'Arcy.

1986 : Premières participations aux opérations «anti-été-chaud» organisées par les préfetures. L'objectif de ces opérations est de proposer des activités intellectuelles ou récréatives pour les jeunes incarcérés afin d'éviter les débordements de violence. Elles sont reconduites tous les ans sous le nom d'opérations AIDE.

1989

à

2005 : Développement en Île-de-France, puis dans toute la France. L'association est reconnue d'intérêt général.

2014 : Déploiement d'un simulateur internet et du module de formation aux usages grand public de l'informatique.

2018 : Le CLIP obtient, pour Paris, une habilitation pour l'exécution des travaux d'intérêt général. Ainsi, le CLIP et le SPIP s'engagent, au travers d'une convention, à mettre en œuvre un programme collectif intitulé «vers une utilisation responsable de l'internet» auprès des personnes placées sous main de justice et exécutant un travail d'intérêt général.

2020 : Mise en œuvre d'Éducédia/Wikipédia afin de poursuivre le module de formation aux usages grand public de l'informatique avec l'utilisation en ligne, par circuit fermé, de divers didacticiels d'apprentissage.

CLIP 12-14 rue Charles-Fourier 75013 PARIS

Contact 01 45 65 45 31

 clip@assoclip.fr

 assoclip.fr

 facebook.com/assoclip/